



FORMULAIRE D'INSCRIPTION – Saison 2015/2016

Veillez svp compléter les données ci-dessous

NOM du joueur :

Prénom(s) :

Né(e) le : à :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Tél. : GSM :

E-Mail :
(au minimum une des parents)

Est affilié à l'AWBB et souhaite rester affecté au Basket Club AS HAREN

Les équipes de Catégories d'âge pour la saison 2015/2016

- 2010-2011 : Initiation/formation 4-5 ans (1 entraînement/semaine)
- 2008-2009 : Pré-poussins (2 entraînements/semaine)
- 2006-2007 : Poussins (mixte)
- 2004-2005 : Benjamins (mixte)
- 2000-2001 : Minimes
- Seniors P3

Ne souhaite plus être affilié au Basket Club AS HAREN

Veillez noter que cette liste de catégories d'âge pour la saison prochaine est basée sur une projection des réinscriptions. Nous nous réservons le droit de supprimer (ou de rajouter) une catégorie en fonction du nombre d'inscriptions reçues.

Cela implique :

- Le paiement de la cotisation annuelle au compte bancaire de l'ESC Haren

Les montants en application pour la nouvelle saison 2015/2016 seront donc de :

Avec l'aide la Ville de Bruxelles, de la fédération Wallonie Bruxelles et de la COCOF.





	Garantie Affiliation	1 ^{er} actif dans La famille		2 ^{ème} actif dans la famille		Actifs suivants dans la famille
		≤ 2 enfants	>2 enfants	≤ 2 enfants	>2 enfants	
Pour les nouveaux *	10€ + 40€ d'acompte cash	115€	105€	100€	90€	70€
Pour les anciens	x					
Pour le babybasket	50€ d'acompte en cash. Cotisation unique de 80€					

* : C'est aussi le cas pour ceux qui ont interrompu l'activité sans payer de cotisation.

La cotisation entière est due dès la première activité de la saison dans le club (après affiliation pour les nouveaux).

La cotisation entière sera en notre possession pour le 9 novembre ou deux mois après l'affiliation (voir ROI) de préférence sur le compte BE30 0000 3309 7511 (BPOTBEB1) de l'ESC Haren Rue de Verdun, 242 1130, Bruxelles; avec le nom et le prénom du joueur en communication. ../..

- Mon engagement à :
 - Respecter les statuts et le règlement d'ordre intérieur du club,
 - Respecter les règlements de la Ville de Bruxelles pour l'utilisation des infrastructures.
- Le membre déclare avoir pris connaissance du règlement juridique, des mutations et des polices d'assurances de l'AWBB. Les signataires se déclarent d'accord avec cette réglementation de l'AWBB. Le règlement de l'AWBB peut être consulté sur le site www.awbb.be
- J'autorise le basket-club AS HAREN à reproduire et diffuser l'image du joueur pour une illustration d'article, un folder publicitaire ou une affiche de promotion des activités de l'association ainsi que pour la mettre en ligne sur le site internet du club ou sur la page Facebook. Toutefois la photo ne pourra être cédée à des tiers lorsqu'on ne peut garantir l'utilisation qu'ils en feront.

DATE :

SIGNATURE du joueur ou de son représentant légal pour les mineurs :

Nom du (des) parent(s) :

Avec l'aide la Ville de Bruxelles, de la fédération Wallonie Bruxelles et de la COCOF.

